

Métiers visés

- Maréchal-ferrant indépendant
- Maréchal-ferrant salarié



A qui s'adresse cette formation ?

Public âgé de 18 à 29 ans révolus

Date de mise à jour Novembre 2023



APPRENTISSAGE EN UN AN



Comment est-on sélectionné ?

- Entretien de motivation
- Tests pratiques à la forge vérifiant les aptitudes manuelles



Quels sont les prérequis ?

Détenir un diplôme de niveau 3 (CAP)
Avoir validé un projet professionnel dans le domaine
Avoir trouvé sa structure de stage



CAPA Maréchal - Ferrant



Public âgé de 18 à 29 ans révolus



Juillet à Juillet
Contrat d'apprentissage de 12 mois



À Mirande (32)
CFPPA du Gers

PUBLIC CIBLE : Public agé de 18 à 29 ans révolus



Vous êtes intéressé.e ?

- Pré-inscription en ligne en remplissant ce formulaire :



• ou via notre site web
www.cfppadugers.com



Financé par l' OPCO



Objectifs de votre formation :

Acquérir les connaissances, compétences et savoir-faire nécessaires à l'exercice du métier de Maréchal-ferrant.

- Observer et apprécier le pied, les aplombs, la locomotion, les allures du cheval en vue de préserver le fonctionnement physiologique du pied des chevaux en toute sécurité.
- Confectionner des fers en les forgeant de toutes pièces.
- Poser les fers sur les chevaux ne nécessitant pas de soins particuliers.
- Déceler les cas pathologiques pour lequel l'intervention du vétérinaire s'impose.
- Etudier la pose de ferrures orthopédiques et thérapeutiques en accord avec le vétérinaire.
- Parfaire ses connaissances générales en hippologie.
- Préparer sa gestion financière et administrative en temps que futur chef d'entreprise.

✓ Niveau du diplôme

Niveau 3
(anciennement niveau V)

🏆 Type de certification

Certificat d'Aptitude
Professionnelle Agricole
(CAPA)

📅 Période de formation

De juillet à juin (12 mois)

✍️ Voies de formation

Formation par
Apprentissage

🕒 Durée de formation

• 628 h en centre
Alternance en
entreprise

👤 Modalités pédagogiques

Formation en présentiel

📖 Contenus principaux de formation

5 modules professionnels

MP1: Insertion du salarié dans l'entreprise

MP2: Organiser l'atelier de maréchalerie

MP3: Réaliser les interventions sur les équidés

MP4: Réaliser les travaux de maréchalerie

MP5: Module d'initiative professionnelle

**Vous êtes dispensé des matières générales
MG1, MG2, MG3**

€ **Financement**

OPCO

📊 **Coûts
pédagogiques**

1 Pas de frais
pédagogique

📖 **Poursuite de
formation
possible**

• Brevet Technique
des Métiers (BTM)
Maréchal-ferrant en
apprentissage (-25 ans)

♿ **Handicap**

Pour les personnes en
situation de handicap,
merci de nous
contacter pour étudier
ensemble la faisabilité
et les adaptations
possibles.

Taux de réussite :
100% (2022-2023) en
FC

**Taux d'insertion
professionnelle :**
79% (2022-2023) en
FC

**Taux de
satisfaction :**
45% (2022-2023) en
FC



Visitez notre site
www.cfppadugers.com

📍 **Infos
et inscription**

**Géraldine
LARROCHE**

Coordinatrice de formation
geraldine.larroche@educagri.fr
06 48 46 16 63

**Nathalie
ULRY**

Responsable administratif
nathalie.ulry@educagri.fr
05 62 66 54 64


CFPPA du Gers
FORMATIONS ADULTES & APPRENTISSAGE